

Communiqué Académie Nationale de Médecine

Le don d'organes : une priorité vitale pour la santé publique

3 mars 2026

Engagement de l'Académie Nationale de Médecine pour le Don d'Organes

Le 17 février dernier, l'Académie Nationale de Médecine a tenu une séance dédiée à la promotion du don d'organes, afin d'accroître le nombre de transplantations et de réduire la mortalité des patients en liste d'attente. L'analyse de la situation française, mise en perspective avec les performances espagnoles, souligne l'urgence de renforcer la stratégie nationale, d'une part autour du développement de la transplantation rénale avec donneur vivant et d'autre part, d'une lutte contre le taux de refus et la défiance des familles de donneurs décédés.

Les greffes rénales avec donneur vivant offrent les meilleurs résultats cliniques. L'exemple du CHU de Toulouse, qui a doublé son activité avec 30 % de donneurs vivants, prouve qu'une telle progression est possible à l'échelle nationale avec le soutien des directions hospitalières, une implication accrue des néphrologues ; une mobilisation des équipes chirurgicales et d'anesthésie avec une revalorisation des indemnités de garde et d'astreinte pour ces activités spécifiques.

Malgré une législation basée sur le consentement présumé, le taux de refus des familles de donneurs en mort encéphalique ou après arrêt cardiaque reste préoccupant. Cette défiance, souvent nourrie par une méconnaissance des critères de décès et des principes de gratuité et d'anonymat, doit être combattue par une valorisation du don portée conjointement par les professionnels de santé et les associations de patients. La performance acquise depuis plusieurs années par l'expérience espagnole repose sur une politique sanitaire volontariste largement financée, incluant une coordination hospitalière médicalisée, une évaluation continue des réussites et défaillances locales.

Les circonstances de décès conduisant aux dons d'organes en situation de mort encéphalique ou après arrêt circulatoire sont toujours brutales et violentes. Elles génèrent souvent un deuil complexe et persistant qu'il convient d'accompagner spécifiquement.

L'Académie Nationale de Médecine appelle solennellement les pouvoirs publics et les établissements hospitaliers à inscrire et à financer le don d'organes comme une priorité absolue de santé publique.